

**Annexe 2 – Dispense d'épreuve du CAP accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)**

**Annexe V à l'arrêté du 27 février 2017**

Épreuves du CAP AEPE	Ministère des Sports Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP Jeps) mention animateur d'activités et de vie quotidienne
EP 1 : accompagner le développement du jeune enfant	
EP2 : exercer son activité en accueil collectif	Les titulaires du CP Jeps mention animateur d'activités et de vie quotidienne sont dispensés de l'EP2 du CAP AEPE
EP3 : exercer son activité en accueil individuel	

 *Dispense accordée*